



# Conditions générales de vente (CGV)

## Le Vendeur :

- **Raison sociale** : La Villa qui a du Chien
- **Adresse** : Le Jardinnet, 61120 Neuville sur Touques
- **Gérante** : Sylvie Mulder
- **Téléphone** : +33 9.84.20.35.19
- **Email** : [lavillaquiaduchien@gmail.com](mailto:lavillaquiaduchien@gmail.com)
- **Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés** : SIRET n° 909 661 985 00012

## Clause n° 1 : Objet et champ d'application

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société La Villa qui a du Chien et de son client dans le cadre de la réservation d'un ou des services suivants : chambres d'hôtes, pension canine familiale, toilettage.

Les présentes conditions générales de vente (CGV) constituent le socle de la négociation commerciale et sont systématiquement adressées ou remises à chaque client pour lui permettre de réserver un service de La Villa qui a du Chien. Toute réservation de service implique l'acceptation explicite des conditions générales de vente.

## Clause n° 2 : Prix

Les prix des services commercialisés sont ceux en vigueur le jour de la réservation. Ils sont libellés en euros et calculés toutes taxes comprises.

La société La Villa qui a du Chien s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer ses services aux prix indiqués lors de la réservation sur [www.lavillaquiaduchien.com](http://www.lavillaquiaduchien.com).

### **Clause n° 3 : Modalités de réservation et de paiement**

Les différents services de La Villa qui a du Chien se réservent de la manière suivante :

- **Chambres d'hôtes** : sélection de la ou des chambres sur le calendrier en ligne de La Villa qui a du Chien ([www.lavillaquiaduchien.com/book-a-room](http://www.lavillaquiaduchien.com/book-a-room)) et règlement en ligne de l'acompte\* de 50% du prix total pour confirmer la réservation. Le solde du séjour est versé le jour de l'entrée dans les lieux.
- **Pension canine familiale** : réservation par téléphone au +33 9.84.20.35.19. Pour le gardiennage d'une journée ou d'une demi-journée, le prix est à régler entièrement à l'arrivée du chien. En cas de séjour de plus d'une journée dans la pension, règlement de l'acompte\* de 50% du prix total pour confirmer la réservation (envoi de facture et instructions de paiement par email). Le solde du séjour est versé à l'arrivée du chien dans la pension.
- **Toilettage** : réservation par téléphone au +33 9.84.20.35.19, paiement sur place après la prestation du service.

*\*L'acompte est à régler dans un délai de 10 jours après réception du mail de confirmation. En cas d'annulation de la réservation plus de 3 jours avant la date d'arrivée prévue, l'acompte sera intégralement remboursé. Dans le cas contraire, et sauf en cas de restrictions sanitaires et/ou de mesures gouvernementales, il ne sera pas remboursé à titre de dédommagement, merci de votre compréhension.*

#### **Confirmation de la réservation et délais de prestation des services :**

Le client recevra une confirmation de la réservation du ou des services contracté(s) par courrier électronique.

Cette confirmation retracera les caractéristiques essentielles de la réservation, incluant son prix, ses modalités de paiement et la date de prestation du ou des service(s). Le contenu de ces confirmations de réservation est archivé par le vendeur pendant 3 ans. Elles sont considérées comme valant preuve du consentement de l'utilisateur au présent contrat et de sa date.

### **Clause n° 4 : Droit de rétractation**

Toute annulation de réservation doit être notifiée par mail à [lavillaquiaduchien@gmail.com](mailto:lavillaquiaduchien@gmail.com) en indiquant dans l'objet du courrier : "Annulation de réservation" et en précisant dans le corps du courrier le nom de famille indiqué lors de la réservation ainsi que le numéro de réservation ou le cas échéant le type de service annulé et sa date de réservation initiale.

L'acompte sera remboursé en cas d'annulation plus de 3 jours avant la date prévue pour la prestation du service. Dans le cas contraire, et sauf en cas de restrictions sanitaires et/ou de mesures gouvernementales, il ne sera pas remboursé à titre de dédommagement, merci de votre compréhension.

En cas de non présentation du client sans notification préalable par mail aux conditions indiquées, il ne sera procédé à aucun remboursement.

## **Clause n° 5 : Droit de modification**

Toute demande de modification de réservation doit être envoyée minimum 3 jours avant la date de prestation de service par email à [lavillaquiaduchien@gmail.com](mailto:lavillaquiaduchien@gmail.com) en indiquant dans l'objet du courrier : "Modification de réservation" et en précisant dans le corps du courrier le nom de famille indiqué lors de la réservation, le numéro de réservation (ou le cas échéant le type de service à modifier et sa date de réservation initiale) ainsi que les détails de la réservation à modifier (types de services contractés, nombre de bénéficiaires du services, etc.).

## **Clause n° 6 : Garanties légales applicables / Règles professionnelles et commerciales applicables à La Villa qui a du Chien**

**Règles applicables au service de chambres d'hôtes** : L'activité de chambres d'hôtes est encadrée par les articles L. 324-3 et D. 324-13 et suivants du Code du tourisme ([Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes](#)).

- **Utilisation des lieux** : Le locataire devra assurer un usage paisible et respectueux des lieux. Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait.
- **Paiement de charges additionnelles** : en fin de séjour, le locataire doit acquitter auprès du propriétaire, les charges extras non incluses dans le prix de réservation (ex : petit déjeuner extra).

- **Litiges** : toute réclamation relative à l'état des lieux et/ou à l'état du descriptif du lieu du séjour, doit être soumise à La Villa dans les 3 jours à compter de l'entrée dans les lieux. Toute autre réclamation doit lui être adressée dans les meilleurs délais, par email.

### **Règles applicables aux services canins (pension canine familiale et toilettage) :**

les services canins sont régis par la Convention collective nationale des fleuristes, de la vente et des services aux animaux familiers (convention du 21 janvier 1997, étendue par arrêté du 7 octobre 1997, consultable sur [Légifrance](#)). La Villa qui a du Chien applique les normes en vigueur publiées sur bpi france : la [règlementation relative au toilettage animalier](#) ainsi que la [règlementation relative à la garde des chiens et des chats](#).

- **Normes de sécurité et d'accessibilité** : comme tout établissement ouvert au public, La Villa qui a du Chien remplit les conditions de protection contre les risques chimiques et biologiques, les risques professionnels, ceux liés à l'aménagement des locaux et la protection contre les incendies. Par ailleurs, le salon est accessible aux handicapés.
- **Normes d'hygiène sanitaire** : les équipements utilisés au cours du toilettage sont régulièrement nettoyés et les locaux débarrassés des déchets selon les protocoles sanitaires.
- **Protection animale** : les outils et produits utilisés par La Villa qui a du Chien sont de qualité et La Villa garantie qu'ils ne sont pas nuisibles à la santé des animaux et conformes aux règles de la protection animale.
- **Vétérinaire sanitaire** : le vétérinaire sanitaire désigné par La Villa qui a du Chien est : Clinique Vétérinaire Drs Laurent OFFNER à VIMOUTIERS, 61120 (Tél. +33 2 33 39 00 75).
- **Registres obligatoires** : tenue des registres obligatoires par la loi conservés pendant 3 ans (registre d'entrées et de sorties et registre de suivi sanitaire et de santé des animaux).

## **Clause n°7 : Protection des données personnelles :**

Consulter la politique de confidentialité de La Villa qui a du Chien sur [ce lien](#) (également disponible dans la section "Documents Légaux" de la page web).

## **Clause n°8 : Tribunal compétent**

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce d'Alençon (6 Rue du Bercail, 61000 Alençon, France).